REFUSER LA MISÈRE, UN CHEMIN VERS LA PAIX

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ

En mai 2006, des défenseurs des droits de l'homme, venus de quatre continents et de toutes les couches de la société, se sont réunis à Montréal. S'appuyant sur une large consultation d'associations, de syndicats, d'États et d'agences des Nations Unies, ils ont donné suite à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies[1]. Ils invitent tous les citoyens épris de justice et de paix à soutenir cette déclaration pour amplifier l'impact du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

> Nous sommes solidaires avec celles et ceux qui luttent, partout dans le monde, pour résister à la misère et l'éliminer.

> Nous voulons contribuer à faire respecter la dignité et l'accès effectif de tous aux droits de l'homme.

> Nous voulons nous joindre aux efforts qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de misère à la vie de nos sociétés, notamment au 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

> Nous demandons que les citoyens, les autorités locales, nationales et les Nations Unies :

- *Considèrent les plus pauvres comme les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté.*
- *Associent les plus pauvres à la conception, la mise en place et l'évaluation de politiques qui les concernent et portent l'ambition d'un monde sans pauvreté, un monde où les droits à la vie familiale, au travail décent, à la participation sociale, culturelle et politique sont respectés.*
- *Soutiennent les événements organisés chaque 17 octobre afin que la participation des personnes en situation de pauvreté reste au cœur de la Journée mondiale du refus de la misère.*
- *Participent aux dialogues qui doivent se mettre en place tout au long de l'année avec les personnes qui, en refusant la misère, créent des chemins vers la paix.*

Cette déclaration de solidarité est lancée par :

Diego **Arizala**, Colombie ; Micheline **Belisle**, Collectif pour un Québec sans pauvreté (Québec) Canada ; Évelyne **Boisvert-Beauregard**, Organisatrice jeunesse, (Québec), Canada ; Jean **Bouchard**, Canada ; Brigitte **Bourcier**, France ; Eugen **Brand**, Délégué Général, ATD Quart Monde ; Joan F. **Burke,** SNDdeN., Comité des ONG pour le développement social, CONGO, New York, Etats-Unis; Silvio **Campana Zegarra**, Représentant du Défenseur du Peuple, Cusco Pérou ; Virginie **Charvon**, France ; Bruno **Couder**, Délégué Général adjoint, ATD Quart Monde ; Jean-Michel **Defromont**, France ; Susie **Devins**, Déléguée Générale adjointe, ATD Quart Monde ; Lillo **Di Pasquale**, Suisse ; Gabrielle **Erpicum**, France ; Ben **Fehsenfeld**, Tapori (branche enfance Atd Quart Monde) ; France **Fournier**, (Québec) Canada ; Daniel **Genevois**, Amnesty international France, France ; Philippe **Hamel**, Burkina Faso ; Claude **Heyberger**, France ; Mark **Hogan**, Directeur de la Fondation Saint Vincent, Irlande ; Ivy **Hollandais**, Maurice ; Betty **Johnson**, Philippines ; Louis **Join-Lambert**, Allemagne ; Fidelma **Joyce**, Agence de lutte contre la pauvreté, Irlande ; Urs **Kehl**, Canada ; Bernadette **Lang**, Canada ; Bérengère **Le Sonneur**, Canada ; James **Leblanc**, New Brunswick, Canada ; Renée **Lefevbre**, France ; Corine **L'Enflé**, Enseignante, Maurice ; Nina **Lim Yuson**, Présidente ATD Quart Monde ; David **Lockwood**, Haïti ; Bert **Luyts**, Belgique ; André **Martel**, (Québec) Canada ; Lissette **Martel**, Canada ; Franck **Mathieu**, Journal Résistances, France ; Tomasz **Medynski**, Pologne ; Monique **Morval**, Canada ; Bertha **Moshi**, Enseignante, Tanzanie ; Sarah **Ortega**, Philippines ; Titinga Frédéric **Pacéré**, Avocat au Tribunal Pénal International (Arusha, Tanzanie), Écrivain ; Cristiana **Peruzzo**, Italie ; Jacques **Petidor**, Technicien en éducation non-formelle, Ministère de l'Éducation, Haïti ; François **Phliponeau**, France ; Joseph Larcher (Ricarl) **Pierre-Louis**, Président du Village d'Anouska, Maurice ; Grazyna **Pisarczyk**, Directrice du service social de la ville de Kielce, Pologne ; Julian **Quispe Durand**, Pérou ; Benoît et Véronique **Reboul-Salze**, Canada ; Huguette **Redegeld**, Vice-Présidente, ATD Quart Monde ; Fabienne **Renou**, France ; Carolyn **Rogers**, Coalition anti-pauvreté de Saskatoon, (Saskatchewan), Canada ; Hélène **Rozet**, France ; Guy **Ryder**, Secrétaire général, Confédération Internationale des Syndicats Libres ; Vicki **Soanes**, Nouvelle Zélande ; Rosanna **Sta Ana**, Philippines ; Aimée **Turcotte**, Organisatrice communautaire, (Québec) Canada ; Marco **Ugarte**, Vice-Président, ATD Quart Monde ; Alberto **Ugarte Delgado**, Pérou ; Cassam **Uteem**, Ancien président de la République, Maurice ; Mieke **Van Dyck**, Haïti ; Thierry **Viard**, France ; Laurence **Vilain**, Canada ; Stuart **Williams**, Irlande.

Un secrétariat de cette déclaration est assuré par ATD Quart Monde
95480 • Pierrelaye • France
www.atd-quartmonde.org

Cette déclaration peut être signée jusqu'au 1er octobre 2007. Signée par le plus grand nombre, elle sera transmise aux Nations Unies et rendue publique le 17 octobre 2007. Vous pouvez la signer sur le site de la Journée mondiale du refus de la misère : **www.oct17.org**

1 Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005, les États membres ont demandé qu'une réflexion soit menée à partir de l'expérience de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (résolution A/RES/60/209).

Le 10 décembre 1948, des peuples marqués par les deux guerres mondiales affirment dans **la Déclaration universelle des droits de l'homme :**

La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie. [...]
L'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.
Tous les êtres humains [...] doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Le 17 octobre 1987, à l'appel de Joseph Wresinski, des défenseurs des droits de l'homme, de tous pays, marqués et scandalisés par la misère, se rassemblent à Paris pour:

– rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence,
– affirmer leur conviction que la misère n'est pas fatale,
– proclamer leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire.

Le 22 décembre 1992, les Nations Unies reconnaissent le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, comme la *« Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté ».* Elles sont conscientes qu'il faut mettre fin à l'extrême pauvreté.

AUJOURD'HUI, DANS LE MONDE, TANT DE FEMMES, TANT D'HOMMES, TANT D'ENFANTS NE COMPTENT POUR RIEN

« Quand vous êtes sans rien, vous n'êtes plus considéré comme un être humain. Vous ne comptez pour personne. »

Tant d'humains, sur la terre, affrontent chaque jour l'intolérable :

« La faim, l'ignorance et toutes les violences, je ne les supporte plus ! »

Tant de personnes restent muettes dans leur révolte :

« A quoi bon parler? Ce que je pense, qui en tient compte ? »

Le 17 octobre, des femmes et des hommes toujours plus nombreux se rassemblent partout, relèvent la tête et retrouvent espoir :

« C'est rare de pouvoir parler de pauvreté sans avoir honte. Quand j'ai vu toutes ces familles rassemblées, quand je me suis assis auprès de gens que je n'aurais jamais osé côtoyer, quand j'ai parlé devant tout le monde, ça m'a donné beaucoup de courage, beaucoup de force. Ce jour-là, j'ai senti que tous ces gens voulaient que nous comptions. »

FACE À L'INTOLÉRABLE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ, CHACUN COMPTE

Beaucoup de citoyens veulent en finir avec la loi du plus fort, les discriminations et l'indifférence qui provoquent la misère[1], *la tueuse la plus impitoyable de l'humanité*[2]. Ce fléau sévit dans toutes les sociétés. Il mine la paix à l'intérieur des pays et entre eux. Les Nations Unies ont inscrit leur volonté d'éliminer l'extrême pauvreté au premier rang des Objectifs du Millénaire[3].

La lutte contre la misère n'aura d'effets durables que si l'expérience, la pensée et la participation de ceux qui l'affrontent tous les jours sont prises en compte : enfants privés d'avenir, jeunes contraints à des travaux de survie ou à l'inutilité, femmes et hommes humiliés jour après jour, familles décimées par la faim, l'angoisse, fuyant dans l'errance et la terreur.

Le respect de la dignité de tous nécessite le renfort des citoyens de toutes origines, convictions ou croyances, refusant chaque jour la plus criante des injustices.

LE 17 OCTOBRE, JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés.
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.»

Père Joseph Wresinski

Chaque 17 octobre, ces mots inspirent de nombreux rassemblements dans la paix et des actes de solidarité. Ils entraînent les personnes en situation d'exclusion et de misère à participer. Cette journée (re)donne courage à ceux qui font face à l'intolérable, pour continuer à refuser la misère et ne pas baisser les bras.

Elle mobilise des personnes de toutes origines, de toutes professions pour rebâtir nos démocraties et nos façons de penser, agir et vivre ensemble avec ceux qui, jusque-là, en étaient exclus.

1. Un sondage réalisé par Gallup International Association (G.I.A.) auprès de 53 749 personnes de 68 pays rapporte que 26% de la population mondiale est préoccupée au premier chef de la pauvreté et des écarts croissants entre riches et pauvres. Cette proportion grimpe à 40% pour les régions d'Amérique Latine et d'Afrique. Le deuxième enjeu mondial, le terrorisme, arrive loin derrière, avec 12%, suivi du chômage, des guerres et des problèmes économiques avec respectivement 9%, 8% et 7%, précise Le Devoir, journal québécois (27 mars 2006).

2. Dans son « Rapport sur la santé dans le monde, 1995 : Réduire les écarts », l'Organisation Mondiale de la Santé classait déjà la pauvreté extrême comme la tueuse la plus impitoyable et la plus efficace parmi toutes les affections connues de la science médicale.

3. La Déclaration du Millénaire affirme : « Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant. » Elle énonce les Objectifs du Millénaire pour le Développement (septembre 2000).

COMPTEZ SUR MOI AUSSI !

> Je suis solidaire avec celles et ceux qui luttent, partout dans le monde, pour résister à la misère et l'éliminer.

> Je veux contribuer :

- *A faire respecter la dignité de tous.*
- *A faire respecter l'accès effectif aux droits de l'homme pour tous.*
- *Et me joindre aux efforts qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de misère au 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.*

> Je demande que les citoyens, les autorités locales, nationales et les Nations Unies :

- *Considèrent les plus pauvres comme les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté.*
- *Associent les plus pauvres à la conception, la mise en place et l'évaluation de politiques qui les concernent et portent l'ambition d'un monde sans pauvreté, un monde où les droits à la vie familiale, au travail décent, à la participation sociale, culturelle et politique sont respectés.*
- *Soutiennent les événements organisés chaque 17 octobre afin que la participation des personnes en situation de pauvreté reste au cœur de la Journée mondiale du refus de la misère.*
- *Participent aux dialogues qui doivent se mettre en place tout au long de l'année avec les personnes qui, en refusant la misère, créent des chemins vers la paix.*

Date : . . . . . Signature

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Profession (facultatif) . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code postal . . . . . Ville . . . . . .

Province / État . . . . . Pays . . . . . .

E-mail . . . . . Tél. . . . . .

❑ **Je souhaite être informé(e) des suites de cette déclaration.**

Je suis prêt(e) à soutenir cette déclaration :

❑ En la diffusant et je désire en recevoir . . . . . exemplaires.

❑ En participant au 17 octobre.

❑ En participant à son financement.

Je voudrais en faire plus.

❑ Je voudrais recevoir de la documentation.

Cette déclaration est à renvoyer à : ATD Quart Monde • 107, avenue du Général Leclerc • 95480 Pierrelaye • France

ou

- Pour l'Afrique : ATD Quart Monde Région Afrique, 01 BP5384, Ouagadougou 01, Burkina Faso.
- Pour l'Amérique Latine et Caraïbes : Cuarto Mundo, Apartado Postal 1084, 01901 Guatemala Ciudad, Guatemala.
- Pour l'Amérique du Nord : ATD Fourth World, 589 Greenwood Avenue, Toronto, ON, M4J4B1, Canada.
- Pour l'Asie : ATD Fourth World, 84/1 Soi Kingplu, Saint Louis 3, Sathorn Tai, Bangkok, 10120, Thaïlande